



Au cœur des luttes

CGT-Finances publiques *** Section de La Réunion

Section affiliée à la CGTR

DECLARATION DE LA CGTR-FINANCES PUBLIQUES AU CTL DU 03 MARS 2017

La DGFIP, ses missions et ses agents, à l'instar de toute la Fonction publique, font l'objet d'attaques incessantes depuis plusieurs années.

Refusant toute forme de fatalisme, la CGT Finances Publiques considère que la période actuelle est celle où nous devons nous faire entendre pour porter haut et fort nos revendications. Nous pouvons changer les choix politiques qui ont décidé de l'austérité pour la DGFIP.

La CGT Finances Publiques propose d'autres orientations, d'autres choix de société, fondés sur le progrès social, la justice, le service public aux citoyens et la reconnaissance de l'investissement des personnels des Finances Publiques. La CGT défend une vision du service ayant pour priorité la satisfaction des besoins sociaux et non le seul respect des règles budgétaires.

Parce que nous voulons pouvoir remplir pleinement nos missions de services publics, il est indispensable que nous disposions des moyens humains, logistiques et réglementaires à la hauteur des besoins de nos usagers.

Cela passe par :

- Le renforcement de nos missions publiques, du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers ;
- L'abandon du projet de prélèvement à la source et des restructurations ;
- Des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation et de déprécarisation ;
- L'augmentation du pouvoir d'achat qui passe nécessairement par une nouvelle et immédiate revalorisation de la valeur du point ;
- De véritables améliorations de carrière pour tous, qui appellent bien d'autres mesures que le protocole PPCR ;
- L'abandon du RIFSEEP et de toute forme de modulation des régimes indemnitaires ;
- Le maintien et le renforcement d'une action sociale de qualité au niveau ministériel et interministériel ;
- La mise en oeuvre d'une politique de rééquilibrage de la fiscalité entre les ménages et les entreprises, et de réels moyens de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Dès lors la CGT-Finances publiques s'inscrit pleinement dans la journée d'action et de grève du 7 mars 2017 dans les 3 versants de la fonction publique. La CGT-Finances publiques appelle les agents de la DRFiP de La Réunion à faire grève le 7 mars et à porter leurs revendications, au moment où l'avenir du pays est mis en débat. La CGT dénonce la surenchère de certains candidats concernant la suppression d'emplois publics.

Concernant la création du SIP de Saint-Louis, la CGT-Finances publiques a toujours exprimé son accord de principe, même si cette opération est réalisée avec un budget low-cost ne pouvant donc donner entièrement satisfaction notamment en matière d'accueil du public.

Nous avons constaté avec satisfaction que les arguments avancés par la Direction locale devant la presse pour justifier l'ouverture de ce SIP ne sont pas très éloignés des revendications portées par la CGT depuis des années : un Service public de proximité, des compétences assiette et recouvrement au plus près des usagers, un meilleur service public, des déplacements et des temps d'attente réduits.

Les contribuables de La Réunion doivent bénéficier d'une égalité de traitement quelle que soit leur localisation, et ce qui est vrai à Saint-Louis est vrai sur l'ensemble du territoire. Chaque trésorerie de proximité a donc vocation à devenir un SIP.

Dans cette perspective, la CGT-Finances publiques revendique la création de Services des Impôts des Particuliers au Port, à Saint-Leu, au Tampon, à Saint-Joseph, à Saint-André, à Sainte-Suzanne, avec bien entendu les moyens humains et financiers nécessaires. Ainsi la DRFiP de La Réunion sera en cohérence avec ses bonnes intentions affichées, dans l'intérêt des agents, des usagers et du Service public.

La CGT-Finances publiques souhaite également revenir sur la lutte contre la fraude fiscale, véritable fléau de notre société dont l'éradication doit être une mission prioritaire de l'Etat. Dans la présentation annuelle de son bilan 2016, le CODAF (comité opérationnel départemental anti-fraude) de La Réunion fait état de 280 contrôles ayant permis de rappeler 28,5 millions d'euros. Ce chiffre peut paraître très important, mais au regard de la fraude fiscale estimée à environ 500 millions à La Réunion, c'est une goutte d'eau, entre 5 et 6% de la fraude fiscale, qui est démasquée. Le travail réalisé par les services de la DRFiP de La Réunion est remarquable, mais cette mission manque cruellement de moyens.

La CGT-Finances publiques revendique des créations d'emplois massives pour lutter contre la délinquance fiscale nuisible à l'ensemble de la collectivité, à commencer par la création d'une véritable Dircofi à La Réunion avec un doublement de ses effectifs.

Compte tenu du mouvement social en cours à la DGFIP contre le délabrement du dialogue social, les élus CGT-Finances publiques ne siégeront pas au CTL du 3 mars 2017 en première convocation.

Les élus CGTR au CTL : Pierrick OLLIVIER, Philippe ROOS, Thierry DONADIO, Paul TOUATI.